

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Nos questions pour le GTT programmation des Halles de décembre 2007 (09/11/07)

1) Canopée

- Comment le souhait de rapprochement entre les deux bibliothèques (enfants et adultes) et le Conservatoire est-il pris en compte dans le projet de Canopée ?
- Après réflexion, nous doutons de la pertinence de la création d'un Office de tourisme pour les jeunes¹ : nous souhaitons obtenir plus de précisions sur ce qui est prévu et remettre cet équipement en débat ;
- Si l'Office de tourisme pour les jeunes était abandonné, il serait peut-être possible d'envisager à la place la localisation définitive de la bagagerie Mains libres, qui a fait l'objet récemment d'une évaluation très positive par la ville (soit à cet emplacement, soit en procédant à un échange avec un autre local dans les étages) ; à noter : les heures d'ouverture de la bagagerie sont : de 7 à 9h le matin, de 20 à 22h le soir ;
- Concernant la création de deux grands cafés côté jardin : d'après les plans, les deux cafés ne sont présents qu'à l'étage R+1 et R+2 ? Nous souhaitons toutefois rappeler aux architectes l'interdiction de faire déborder les terrasses sur le jardin, et nous assurer, si des terrasses devaient être aménagées en rez-de-chaussée, que les façades de la Canopée seraient implantées en retrait par rapport à la couverture de la Canopée.

2) Nouveau Forum

- quid de l'extension de la Médiathèque ?
- devenir de la Maison des conservatoires ? Qu'est-il prévu à la place si elle s'en va ?
- équipement remplaçant les serres tropicales et aménagement de la voie qui les longe : qui prendra en charge la réalisation du nouvel équipement ? selon quel calendrier ? quel élu sera en charge de la décision ? (pas de raison a priori de rattacher cet équipement souterrain à la conception du jardin)

3) Autres espaces souterrains

- Surface alimentaire dans le barreau nord-sud : le projet est-il maintenu ? à quelle échéance ?

¹ L'office de tourisme pour les jeunes nous semble faire doublon à la fois avec l'office de tourisme et avec l'antenne jeunes, censée apporter elle aussi des informations sur les loisirs. Le support de recherche essentiel prévu dans l'office pour les jeunes repose sur des bornes Internet, or les parents susceptibles de chercher des activités pour leurs enfants sont ou seront dans cinq ans très probablement tous équipés d'Internet chez eux. Ceux qui n'ont pas Internet sont-ils susceptibles de venir à l'office de tourisme aux Halles ? Les jeunes qui voudront faire des recherches ne seront-ils pas davantage attirés par l'antenne jeune, accessible dès dix ans ? Ne serait-il pas préférable de concentrer les efforts sur la création d'un site Internet performant pour les loisirs des jeunes, et de prévoir des bornes dédiées dans l'antenne de l'office de tourisme et dans l'antenne jeunes ?

- Programmation des commerces dans la liaison depuis la place Marguerite de Navarre : quels types de commerces ?
- Espaces à créer à la place de la trémie Coquillière
 - o la création d'un espace fitness est-elle toujours à l'ordre du jour ? elle nous paraît redondante avec la création d'un espace bien-être dans la Canopée et avec les nombreux espaces fitness dans le quartier
 - o serait-il possible d'y faire une annexe du gymnase pour développer les sports collectifs ?
 - o nous avons entendu parler d'un projet de déchetterie mais nous avons eu extrêmement peu de précisions à ce sujet : peut-on savoir de quoi il s'agit, qu'est-ce qui motiverait la création de cet équipement, où il serait situé, comment se ferait l'acheminement des ordures ?
- Espaces à créer à la place de la trémie Berger : nous souhaiterions
 - o une visite des locaux souterrains des jardiniers existants et un diagnostic étayé des problèmes posés par ces locaux
 - o une présentation argumentée des besoins exprimés pour les locaux en surface et en sous-sol
 - o des explications sur ce qui pourrait prendre place en souterrain et ce qui devrait être prévu en surface (avec chiffrage des mètres carrés).
- il était question de déménager la fourrière : qu'en est-il ? le cas échéant, quel équipement viendrait à sa place ?
- peut-on nous expliquer plus précisément où sont les locaux qui seront réservés pour l'hypothèse d'un fret ferroviaire aux Halles ?

4) Quartier

- Point sur les possibilités de création de logements sociaux et intermédiaires dans le quartier : quels sont les immeubles détenus par la SemPariSeine ou par des offices HLM, quels sont les projets en cours ?
- Compte tenu des besoins exprimés dans le quartier et de l'insuffisance notoire de l'offre, la création d'une résidence médicalisée pour personnes âgées pourrait-elle être réenvisagée ?
- Le tout nouveau local de la concertation sera supprimé au moment de la démolition des pavillons Willerval, or la concertation devra certainement se poursuivre au-delà ; par ailleurs le projet de maison des associations de la rue Jean Lantier semble poser de nombreux problèmes ; ne serait-il pas envisageable de récupérer les locaux de la DVD rue du Louvre pour implanter la maison des associations définitive en rez-de-chaussée avec une grande salle de réunion au sous-sol, l'ensemble continuant à être mutualisé avec le local de la concertation ?
- recherche d'un local pour la bagagerie dans le quartier, pour le cas où ce ne serait pas possible dans la Canopée : quels sont les pieds d'immeubles appartenant à la SemPariSeine qui seraient envisageables ?
- point sur la création d'un poste de police unique : où en est-on côté Préfecture ?
- a-t-on davantage d'informations sur le devenir de la Poste du Louvre ?

5) Hypothèses de mutualisation d'équipements

- nous pouvons admettre le principe de ne pas créer des équipements redondants et de les utiliser au maximum de leur disponibilité grâce à une mutualisation de ces équipements, mais à condition de tester la faisabilité technique de cette mutualisation

dès maintenant ; peut-on demander à la Maison des associations du 1^{er}, qui fera appel pour ses propres besoins en soirée à un service de vigiles, de gérer la mise à disposition :

- du local de la concertation pour des réunions autres que de fonctionnement interne (réunions publiques organisées par les associations inscrites à la maison des associations)
 - de la salle de réunion des Relais du cœur
 - de l'amphithéâtre Girard du Conservatoire
 - de la salle en sous-sol de la Maison du Geste et de l'Image ?
- décision de non mutualisation de l'Auditorium du Forum des Images : pourquoi ? cela ne correspond pas à la philosophie annoncée pour le Forum
 - à quelles conditions l'Auditorium du Conservatoire pourra-t-il être mis à disposition d'autres acteurs, desquels et pour quel type d'événement ?